

THEME : « Construire l'EHPAD de demain »

[ENSEMBLE, C'EST TOUT]

A propos de l'ouverture
des établissements destinés aux personnes âgées



Fany CERESÉ
Architecte Diplômée d'Etat
Aménagement & Autonomie
Le 28 juin 2011

[1]

INSERTION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR : LE FUTUR DE L'INSTITUTION ?

☞ L'insertion dans le tissu urbain et social



- » Lien avec l'extérieur = maintien de l'identité de la personne
- » Vie sociale de la personne
- » Maintien de l'autonomie et de l'indépendance
- » Facile pour un établissement en ville
- » Implantation en milieu rural : quels liens possibles ?
- » Par le biais de l'intergénération

☞ L'implantation de l'établissement



Avantages* :

- » Centre ville : proximité des commerces, insertion dans le quartier, maintien de la vie sociale, sortie aisée des résidents
- » Milieu rural et semi-rural : calme, tranquillité, beauté du site, promenade et repos, faible coût du foncier
- » Aire urbaine : « idéal » car calme et nature permanente avec proximité de la ville pour une animation choisie

Inconvénients* :

- » Centre ville : manque de place pour s'étendre, stationner, coût du foncier très important
- » Milieu rural et semi-rural : éloignement
- » Aire urbaine : commerces pas accessibles à pied

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR : LE FUTUR DE L'INSTITUTION ?

☞ Ouverture sur l'extérieur : par le biais de l'intergénération



- » Ouverture des activités sur l'extérieur
- » Invitation du voisinage aux fêtes de l'établissement
- » Sorties régulières au marché local
- » Relation avec le réseau associatif local,...
- » Intergénération : échanges crèche / établissement

RIEN N'EST POSSIBLE SANS UNE VOLONTÉ DE DIRECTION
POUR L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

[2]

OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR L'EXTERIEUR

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME : UN CENTRE DE VIE INTERGENERATIONNEL

☞ Vers un centre de vie intergénérationnel

Comment offrir une implantation conciliant l'animation du centre ville, le calme du milieu rural, la possibilité foncière et un coût raisonnable pour offrir un cadre de vie de qualité pour les résidents ?

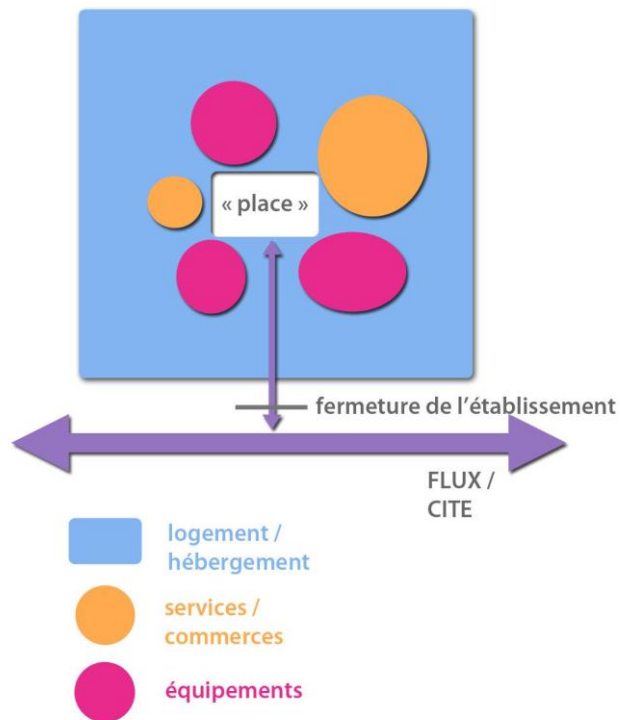


- » Ouverture des services de l'établissement sur l'extérieur (restauration, culte, animations,...)
- » Implantation de services partagés (pharmacie, coiffeur, épicier,...)
- » Partenariats pour le partage des locaux existants (prêt de la salle polyvalente à une association de théâtre,...)

L'ETABLISSEMENT DEVIENT UN PÔLE RESSOURCES MULTI SERVICES POUR TOUS

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME : UN CENTRE DE VIE INTERGENERATIONNEL

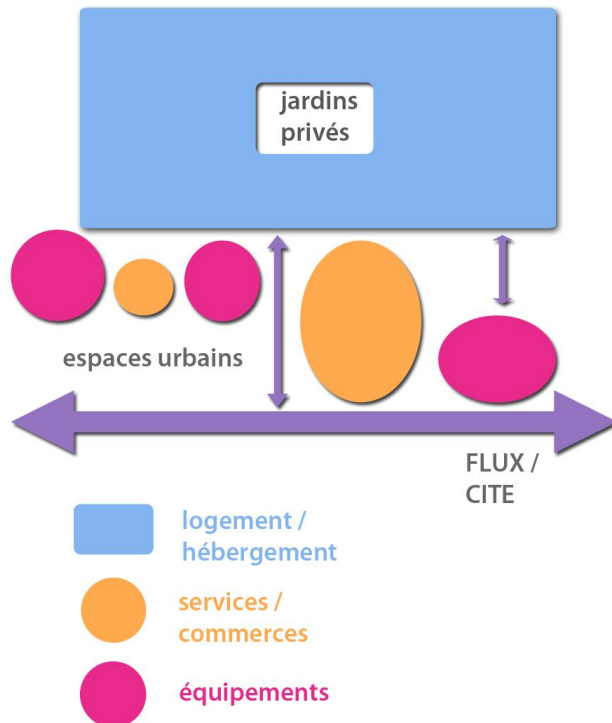
☞ Pathologies des structures d'hébergement actuelles



- » Fonctionnement sur le modèle hospitalier
- » Omniprésence de la collectivité au dépend de la personnalité
- » Très coûteux
- » Conception en « bulle », vie en autarcie
- » Faible lisibilité depuis l'extérieur qui nourrit les fantasmes de maltraitance des personnes âgées

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME : UN CENTRE DE VIE INTERGENERATIONNEL

☞ Concept du « Centre de Vie Intergénérationnel »



- » L'EHPAD = pôle ressources pour un quartier
- » Partage des services et des locaux
- » Juxtaposition de services : commerces, libéraux, équipements publics
- » Enrichissement de l'offre de service pour tous
- » Mutualisation des moyens

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME : UN CENTRE DE VIE INTERGENERATIONNEL

☞ Un centre de vie intergénérationnel : partenariats, stratégies



Avantages:

- » Amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie des résidents
- » Création d'emplois dans un territoire
- » Dynamisation d'un quartier
- » Facilitation du maintien à domicile

Mutualisation des moyens :

- » Proposer plus au même prix
- » Nouveau modèle économique social et solidaire

Gouvernances :

- » Partenariats publics / privés
- » Copropriété

UN CENTRE DE VIE INTERGENERATIONNEL : POUR UN REEQUILIBRAGE TERRITORIAL

☞ Ensemble, c'est tout : exemple de programme



Pour les personnes âgées :

- » EHPAD 65 places
- » Centre d'hébergement temporaire 25 places
- » Accueil de jour autonome 15 places
- » Services d'aide à domicile (SAD, SSIAD)

Pour les enfants :

- » Structure « multi-accueil » 60 places
- » Centre de loisirs 40 places

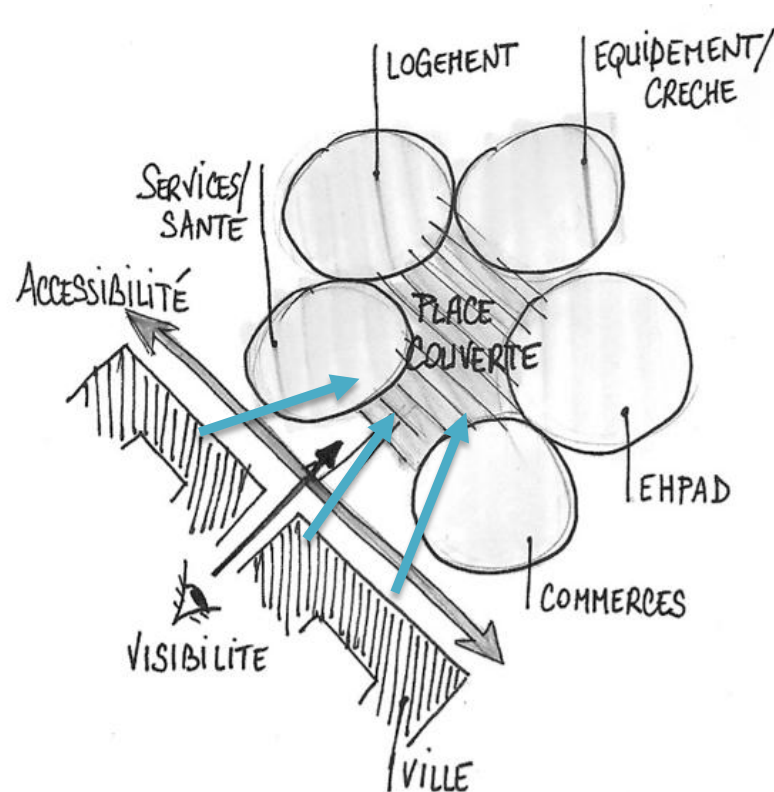
Pour tous :

- » Médiathèque avec salle de spectacle
- » Commerces
- » Pôle Santé
- » Logements, dont logements adaptés



Mutualisation des services de restauration,
buanderie, administratif, animation

☛ Exemple d'organisation des éléments de programme



Place centrale : lieu des rencontres intergénérationnelles

[3]

CONCLUSION

CONCLUSION :

UN NOUVEAU CONCEPT SUR LE BANC D'ESSAI



« Insertion dans le tissu urbain et social local » :

Démarche qui tend vers l'adéquation entre une personne, un projet d'établissement, une philosophie de prise en charge de la vieillesse, un projet architectural, une implantation, un site,...

Questions en suspens :

- Quelles superpositions possibles?
- Quelle gestion de la mixité des usages ?
- Quelle(s) formes urbaines et architecturales ?

UNE QUESTION AVANT TOUT ETHIQUE

☞ Charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes



Article 1 : Choix de vie

Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.

Article 2 : Domicile et environnement

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

Article 3 : Une vie sociale malgré les handicaps

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

Article 4 : Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.